



## FLASH ACTU N° 83 22 NOVEMBRE 2010

### Service Facturier Il y a urgence.

La CFDT était conviée par le Sous-directeur des Personnels à la deuxième réunion de travail sur la mise en place du service facturier, conformément aux engagements pris par SDP le 5 juillet 2010.

Rappel du calendrier :

- 05/07/2010 : 1ère réunion de travail entre organisations syndicales et l'administration
- 06/08/2010 : Note de cadrage au sujet de la procédure de création et d'accompagnement, émise par SDP
- 27 et 28/10 : grève - dates reportées (2ème réunion de travail et CAP service facturier)
- 19/11/2010 : 2ème réunion de travail
- 23 et 25/11/2010 : CAP spéciales Service Facturier

#### La CFDT maintient ses revendications

La CFDT, dès la première réunion, avait demandé à l'administration de travailler sur deux axes, majeurs à ses yeux :

- l'attractivité (statutaire et/ou financière, localisation, télétravail) des postes du Service Facturier (SFact)
- le contenu futur des postes des personnels qui perdront une partie de leurs missions.

Force est de constater que la CFDT n'a pas été entendue sur ces points.

#### Moins de candidats que de postes ouverts : la DGAC risque d'être contrainte de faire appel à des détachements faute d'avoir amélioré l'attractivité des postes des services facturiers

La DGAC est confrontée à un faible enthousiasme pour les services facturiers, notamment à Paris où le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes ouverts ; à tel point que le Sous-directeur des personnels en est réduit à proposer des détachements au service pilote.

**Solution ? La CFDT a proposé et obtenu qu'une campagne d'AVE s'adresse à tous les agents de la DGAC et de Météo-France.**

## FOCUS

*Un des 7 grands travaux du Secrétariat général consiste en une mise en place d'un Service Facturier (SFact) destiné à remplacer à la fois une partie du service ordonnateur et une de l'agence comptable.*

*La DGAC compte visiblement sur ce nouveau service pour réduire le nombre d'emplois affectés aujourd'hui à cette tâche.*

*Pour la CFDT, une telle mesure ne doit se mettre en œuvre ni au détriment des personnels concernés, ni au détriment du service rendu.*

*Malgré les assurances données en début de processus, tout ne s'annonce pas rose : un service pilote ne parvient pas à faire le plein de personnels, faute d'attractivité, et pour les personnels qui perdent leurs missions, on ne propose rien encore en remplacement... à un mois de la bascule ! Quant au service rendu...*

*Pour la CFDT, il y a des leçons à tirer pour l'avenir !*

Cette question sera débattue avec les élus en CAP (23 novembre pour les assistants et 25 novembre pour les adjoints).

Sans recrutement interne à la DGAC, faute de candidat, il sera alors nécessaire de penser à des détachements...

Mais le problème de fond perdure, et se reposera dès 2012, lors de la généralisation de l'opération Service Facturier : des postes faiblement attractifs ne peuvent trouver de candidat.

***Solution ? La CFDT a déjà fait des propositions pour augmenter l'attractivité de ces postes, notamment salariales.***

La CGT et FO ne veulent pas en entendre parler. C'est d'autant plus regrettable qu'il ne s'agit aucunement d'augmenter des personnels au détriment d'autres personnels, mais de contribuer progressivement à améliorer le salaire de tous, en faisant reconnaître leurs spécificités professionnelles.

Nous aurons l'occasion d'aborder à nouveau ce sujet !

***Autre solution ? La revendication de la CFDT de mettre en place un plan de requalification statutaire pour des personnels a de nouveau été présentée.***

### **La situation des autres personnels : que de retard à quelques semaines de la reprise !**

35 personnes vont perdre une partie de leurs missions, et voir leurs fonctions adaptées.

Si pour certains, le pourcentage d'activité perdue n'est pas énorme et ne justifiera pas une restructuration de leur emploi, pour d'autres, ce travail est absolument nécessaire.

Mutation interne ou redéfinition de la fiche de poste se révèlent donc indispensables pour ne pas se retrouver demain avec des personnels dont les missions seraient réduites à peau de chagrin, avec les conséquences déléteres qu'on pressent.

Pourtant, sur ce sujet qui devrait impliquer l'ensemble des services concernés, aucun travail semble n'avoir commencé.

***Solution ? Pour la CFDT, l'accès à des missions valorisantes pour ces agents (ex. : délégation ou correspondants locaux) passera par l'usage d'outils aujourd'hui réservés par la DGAC aux échelons régionaux, leur permettant de conserver leur cœur de métier.***

Mieux, cette option permettrait sans doute d'éviter la catastrophe qui s'annonce en début d'année prochaine lors de la mise en place de SIF, dans les relations Services clients / Fournisseurs, car ces derniers risquent d'être quelque peu déboussolés de perdre leur interlocuteur de proximité en même temps que toute chance (dans un premier temps) d'être payés dans un délai raisonnable puisque les premiers paiements devraient intervenir en ... avril 2011 !

A l'heure où nous écrivons, SDP déclare ne pas être en mesure de proposer un espace de discussion sur ces sujets.

La CFDT demande à l'administration d'agir avec célérité sur des dossiers d'une telle importance. Comme disent certaines réclames, plus tard ... il sera trop tard !

**La CFDT demande surtout aux décideurs chargés des restructurations de service de lever le nez de leurs colonnes de chiffres, et de considérer les personnes concernées par ces restructurations : les personnels sont d'abord des humains, pas des ETP !**